



Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 18 décembre 2025 à 8h30, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

| | |
|--------------------------------|---------------------------|
| Madame Nadine Brière | Mairesse |
| Madame Audrey Joly | Conseillère du district 1 |
| Madame Arielle Beaudin | Conseillère du district 2 |
| Madame Marie-Hélène Vigeant | Conseillère du district 4 |
| Monsieur Alexandre Charbonneau | Conseiller du district 5 |
| Monsieur André Lamarche | Conseiller du district 6 |

Monsieur le conseiller Pierre Léveill     tait absent pour toute la dur  e de la s  ance.

Est   galement pr  sente la directrice g  n  rale adjointe, greffi  re et directrice des Services juridiques.

La mairesse d  clare la s  ance ouverte    8h30 et s'adresse au public.

R  SOLUTION NO. 2025-575

Adoption de l'ordre du jour de la s  ance extraordinaire du 18 d  cembre 2025

IL EST PROPOS   PAR LE CONSEILLER : M. Andr   Lamarche

POUR : Madame Audrey Joly
Madame Arielle Beaudin
Madame Marie-H  l  ne Vigeant
Monsieur Alexandre Charbonneau
Monsieur Andr   Lamarche

ET R  SOLU    L'UNANIMIT  

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la s  ance extraordinaire du 18 d  cembre 2025.

R  SOLUTION NO. 2025-576

Autorisation de d  penses – R  parations d'un v  hicule de d  neigement

ATTENDU QUE l'unit   de d  neigement V-13 est d  sormais hors service de fa  on permanente ;

ATTENDU QUE l'unit   de d  neigement V-27 demeure immobilis  e en raison d'une probl  matique non r  solue du syst  me de freinage ABS ;

ATTENDU QUE la perte simultan  e de ces deux v  hicules place les op  rations de d  neigement dans une situation pr  caire ;

ATTENDU les d  marches effectu  es par la Division de l'approvisionnement afin de trouver un camion de remplacement en location se sont r  v  l  es infructueuses ;

ATTENDU QUE le Service des travaux publics a l'obligation d'assurer le d  gagement des voies publiques avec diligence et de maintenir un niveau de s  curit   ad  quat pour l'ensemble des usagers, incluant les services d'urgence ;

ATTENDU QU'   l'approche de la p  riode des F  tes de No  l, p  riode durant laquelle les d  placements sont plus nombreux et o   l'acc  s aux services m  caniques et aux fournisseurs de pi  ces est souvent restreint ;

ATTENDU le rapport de monsieur Patric Lacasse, directeur du Service des travaux publics, dat   du 17 d  cembre 2025 ;



IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Marie-Hélène Vigeant

POUR : Madame Audrey Joly
Madame Arielle Beaudin
Madame Marie-Hélène Vigeant
Monsieur Alexandre Charbonneau
Monsieur André Lamarche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise le Service des travaux publics à poursuivre les expertises de diagnostic et les réparations sur le véhicule V-27 auprès de l'entreprise Globocam, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 35 000 \$, plus les taxes applicables ;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements à même le budget d'opérations.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

RÉSOLUTION NO. 2025-577

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE : Mme Audrey Joly

POUR : Madame Audrey Joly
Madame Arielle Beaudin
Madame Marie-Hélène Vigeant
Monsieur Alexandre Charbonneau
Monsieur André Lamarche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 8h32.

Mme Nadine Brière
Mairesse

Me Audrey Sénécal
Directrice générale adjointe
Greffière et directrice des Services juridiques